

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 6 décembre 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 6 décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2021 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : BERNARD Pierre-François, BEY Tiffany, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, CHANUDET Jean-Marie, COULOT Pierre, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, FAIVRE Amandine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GUYOT Anaïs, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, MOUROT Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, SIRON-DREZET Alexandra, VIPREY Nicolas

Etaient absents excusés : COINTET Alexandre qui donne procuration à FAIVRE Amandine, DEBRUILLE Catherine, SANCEY-RICHARD Michel,

Ordre du jour :

- Acceptation d'un don d'une association
- Achat de parcelle bois sur Vanclans
- Prêt pour l'achat de parcelle forêt
- Renouvellement d'adhésion au groupement d'achats d'électricité du SYDED
- Tarifs des salles des fêtes
- Validation des attributions de compensation entre la CCPHD et Les Premiers Sapins
- Modification des statuts de la CCPHD
- Demande de subvention pour chemin ruraux et communaux
- Compétence eau : décision sur le transfert obligatoire
- Assurance de la rénovation de la salle des fêtes de Nods
- Gestion des loyers
- Prime d'assurance de La Baraque
- Décisions modificatives sur les budgets Principal, Lotissement et Forêt
- Amortissement de biens
- Convention avec Chasn'Ensemble
- Transfert de gestion d'une concession perpétuelle au Souvenir Français
- Questions/informations diverses

Monsieur le Maire propose de retirer de l'ordre du jour les points suivants :

- Modification des statuts de la CCPHD
- Compétence eau : décision sur le transfert obligatoire

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres points à mettre à l'ordre du jour. Ainsi il est proposé :

- Attribution d'un mandat de vente pour le 11 Grande Rue à Rantechaux

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

1/ Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 8 novembre 2021

Le procès-verbal du 8 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2/ Acceptation d'un don d'une association

Le Conseil accepte le don de l'association « Les amis pour la Sauvegarde de notre église d'Athose » qui est désormais dissoute, et d'en faire bonne usage en donnant priorité sur l'église d'Athose

3/ Achat de parcelle bois sur Vanclans

Le Conseil valide l'achat du lot de 18h 22a 06ca de forêt (parcelles n° 585C182, 585C203, 585C204, 585C205, 585C288, 585C289, 585C290, 585C291, 585C192 et 585C53 sur le village de Vanclans).

4/ Prêt pour l'achat de parcelle forêt

Le Conseil accepte :

- Le recours d'un prêt de 200 000 € pour le financement de l'acquisition
- L'utilisation et la clôture du compte d'épargne forestier, puis le

5/ Renouvellement d'adhésion au groupement d'achats d'électricité du SYDED

Le Conseil valide le renouvellement pour 3 ans au groupement commun d'achat de l'électricité regroupant plusieurs centaines de collectivités de Bourgogne Franche Comté.

6/ Tarifs des salles des fêtes

Le Maire propose d'ajourner ce sujet et de demander à la commission patrimoine de retravailler sur le sujet pour un prochain conseil.

7/ Validation des attributions de compensation entre la CCPHD et Les Premiers Sapins

Le Conseil, suite au passage en fiscalité unique et la mise en place du pacte fiscal et financier de la CCPHD valide les attributions de compensations pour l'année 2021.

8/ Demandes de subvention pour chemins ruraux et communaux

Le Conseil valide le dépôt de demandes de subvention au Conseil Départemental pour les travaux suivants :

- VC n°1 à Vanclans dit du Moulin de Nods (495 mètres)
- Chemin n°318 à Athose, chemin de la brulée (120 mètres)
- Chemin de l'Olivier (320 mètres)
- Chemin du bois de l'Allier (700 mètres)

9/ Assurance de la rénovation de la salle des fêtes de Nods

Le Conseil valide la souscription d'une assurance « dommages-ouvrages » pour la réalisation des travaux de la salle des fêtes de Nods auprès de Groupama.

10/ Gestion des loyers

Le Conseil valide un geste commercial à un locataire pour un problème de chaudière en panne plusieurs mois.

11/ Prime d'assurance de La Baraque

Le Conseil valide la prime d'assurance de Groupama concernant le sinistre de La Baraque, prime qui a fait l'objet de plusieurs négociations avec l'assureur.

12/ Décisions modificatives sur les budgets

Des décisions modificatives à hauteur de 1 280 € au budget Principal et au budget Lotissement, sont à inscrire et de 600 € sur le budget Forêt.

13/ Amortissements de biens

Deux amortissements sont nécessaires pour 3 840 € sur le compte 21531 et 2 581,80 € sur le compte 21532.

14/ Convention avec l'association Chasn'Ensemble

Le Conseil valide une convention de mise à disposition de locaux (Hangar indépendant et sous-sol de l'ancienne Mairie) à titre gratuit à l'association Chasn'Ensemble, de manière à faciliter son fonctionnement.

15/ Transfert d'une concession perpétuelle au Souvenir Français

Le Conseil valide le transfert de la concession perpétuelle de Monsieur Constant BARTHOT, soldat de la 1^{ère} guerre mondiale, au souvenir Français.

16/ Attribution d'un mandat de vente pour le 11 Grande Rue à Rantechaux

Le Conseil ne valide pas la vente et souhaite disposer d'un bilan exhaustif du parc locatif de la commune.

17/ Questions/informations diverses

- Démission d'un conseiller municipal : Monsieur Patrick MOUROT annonce sa démission en tant que conseiller municipal.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 10 janvier 2022 à 20 h 00. Monsieur le Maire souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous.

La séance est levée à 22 h 40.

 Le Maire,
Pierre-François BERNARD